

ÉCONOMIE

Le secteur minier au Burkina Faso

Publié le vendredi 27 mai 2016 | Sidwaya



© Autre presse par DR
 La compagnie minière Alecto Minerals.

Depuis les années 2010, le Burkina Faso fait partie des pays producteurs et exportateurs d’or. Au fil du temps, son secteur minier s’est étoffé avec l’arrivée de plusieurs sociétés extractives. Aujourd’hui encore, des entreprises sont en phase de s’installer. C’est d’ailleurs, pour organiser ce beau monde et pour une gestion équitable des ressources issues de l’exploitation des sites miniers que l’Etat a adopté un nouveau code minier. Cependant, une excursion dans ce domaine s’avère nécessaire pour davantage d’informations.

Le Burkina Faso compte en 2016, douze (12) sites miniers en activité, dont dix (10) dans la production de l’or, un dans l’extraction du zinc et un (01) qui produit du manganèse. Ces sites miniers sont répartis sur le territoire national. Il s’agit de :

Taparko, Youga, Kalsaka, Séguénéga, Inata, Mana, Essakane, Bissa Zandkom, Perkoa, Guiro, Bourroum et Kiéré. Ces mines appartiennent respectivement à la Société des Mines de Taparko (SOMITA SA), Burkina Mining Company (BMC SA), Kalsaka Mining SA, Seguenega Mining SA, Société des Mines de Bélahouro, SEMAFO SA, Essakane SA, Bissa Gold, Nantou Mining, STRESCO, et Burkina Manganèse. Ces entreprises minières installées au Burkina Faso sont les filiales de sociétés internationales ou constituées par des actionnaires. C’est le cas de la Société des Mines de Taparko (SOMITA SA), dans l’extraction de l’or, qui a pour actionnaires, l’Etat burkinabè et Nord gold.

A ce jour, parmi les dix (10) sociétés aurifères, une seule est en arrêt de travaux. Il s’agit de Kalsaka Mining SA, dans la commune de Kalsaka, au Yatenga. Aussi, la mine de Séguénéga, toujours dans le Yatenga, a été liquidée. Cette mine appartient, à la fois, à l’Etat burkinabè et à AMARA Mining.

En rappel, dans le souci d’instaurer une bonne gouvernance dans le domaine de l’exploitation minière, le Burkina Faso a décidé d’adhérer à l’initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2008 et a été déclaré « pays conforme » en février 2013. L’ITIE est une norme de référence internationale visant à instaurer la transparence au sein du secteur extractif.



Dans le dossier



Activités économiques

Titrologie



Sidwaya N° 7229 du 8/8/2012

Abonnez-vous ►

Abonnez vous aux journaux - Voir la Titrologie

Sondage

- 
 Aucun sondage disponible
- 
 Voir les archives
- 
 Aucun sondage disponible
- 
 Voir les archives

Nous suivre

Nos réseaux sociaux



Selon les statistiques de 2015, les sociétés aurifères auraient extrait environs 42 941,73 kg d'or brut. Cet or brut épuré, a donné 36 167,66 kg en 2015. Nantou mining première mine de zinc en Afrique de l'Ouest a produit environ 123 225,25 kg de zinc valorisable pour 134 642,57 kg de zinc brut extrait.

Selon l’analyse de l’évolution des recettes budgétaires sur la période 2013-2015 du Burkina Faso, le secteur minier a, à lui seul participé au chapitre des recettes propres, à hauteur de 191 408 000 000F CFA sur un total de 1 119 024 837 000F CFA en 2013 (soit une contribution de 17,10%). En 2014, la part de l’exploitation minière a été estimée à 168 493 000 000F CFA sur des recettes propres de 1 072 490 819 000F CFA (un taux de 15,71%). Sous la Transition, il a été constaté une hausse substantielle du taux dû à la baisse des recettes propres nationales. En effet, le taux est passé à 15,88% ; pour des recettes recouvrées à environ 168 410 410 000F CFA sur le total national qui est de 1 060 722 332 000F CFA. Pour mémoire, les recettes propres minières sont recouvrées par la direction générale des Impôts, celle des Douane et la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique. Au-delà de ces chiffres, l’action du Gouvernement a porté sur une optimisation de la contribution des mines pour en faire de véritables moteurs du développement local. A cet effet, un nouveau Code minier a été adopté par le Conseil National de la Transition le 26 juin 2015. Ce nouveau code comporte plusieurs innovations dont l’esprit est de concilier à la fois l’attractivité du secteur minier et le développement durable. L’innovation majeure reste la création du fonds minier de développement local qui servira à financer efficacement le développement des zones abritant les sites miniers et à créer un bien être pour les populations riveraines.

Par ailleurs, la part de la production minière peut s’accroître si les projets miniers sont menés à terme. En fait, le potentiel minier du Burkina Faso s’affirme de jour en jour. Le pays va bientôt accueillir onze (11) nouvelles mines. Parmi ces onze (11) mines dont la réalisation est avancée, cinq (05) sont en construction ; quatre (04) en demande de permis ; une (01) en phase de transfert et une autre en arrêt des travaux de construction.

Gilbert Boubié BAZIE
MMCE

Commentaires

0 commentaires

Trier par

Les plus anciens ▼



Ajouter un commentaire...

 Facebook Comments Plugin



aOuaga.com
123 210 mentions J’aime



Soyez le premier de vos amis à aimer ça.



Autres articles

- [Transformer l'agriculture burkinabè](#)

Sidwaya - 27/5/2016
- [Protection des données personnelles](#)

Sidwaya - 27/5/2016
- [Timbres fiscaux : un manque à gagner d'environ 79 millions de F CFA](#)

Sidwaya - 27/5/2016
- [Transport : baisse du prix des tickets variant de 250 à 500 F CFA](#)

Sidwaya - 27/5/2016
- [Résultats provisoires des municipales :Réactions de représentants de partis](#)

Sidwaya - 26/5/2016
- [Tous les articles d'actualités](#)

▼ PUBLICITE

